

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 JUILLET 2022

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, MARIETON Florent, FORESTIER Emilie, FELIX Bertrand - CASIEZ-PIOLOT Julie,

Absents excusés : PONTILLE Michel, COUTURIER David, FELIX Sophie, MORET Fabien, LECUYER Isabelle, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie

M. TATY Pascal a été désigné secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de conseil du 14.06.2022.

1) Ecole – diverses demandes de subventions

Le conseil municipal vote :

\* une subvention de 400€ à l'USEP La Fontaine afin de réduire le coût de la licence demandée aux familles et l'achat de matériel de sport

\*une subvention de 450€ (150€ par classe) à l'OCCE pour les futurs projets proposés tout au long de l'année scolaire

2) Ecole – demande de subvention stage de voile

Le conseil municipal vote une subvention de 405€ (15€ x 27 élèves) à l'OCCE pour la participation à un stage de voile qui se déroulera fin septembre à la base nautique du Lac des Sapins.

Le coût de ces 3 jours s'élève à 60€ par enfant.

Le transport est financé par la COR, qui finance également 15€ par élèves, la somme restante étant financée par la coopérative scolaire de l'école 15€, la mairie 15€ et les familles 15€.

3) DM N°01 au budget 2022

M. le Maire informe que le nombre d'élèves à la prochaine rentrée scolaire sera de 75 soit 13 élèves de plus que l'année dernière :

Classe du Directeur : CE2 CM1 CM2 : 27 élèves

Classe de Sandra : CP CE1 : 25 élèves

Classe d'Emeline : TPS PS MS GS : 23 élèves

Le directeur a fait savoir qu'il va manquer des chaises. Une commande de 10 chaises a été faite pour la somme de 977.40€ TTC. Cette dépense n'étant pas prévue au budget il convient de prendre une décision modificative au budget

C/020 – dépenses imprévues - 977.40€

C/2184-343 mobilier + 977.40€

4) Avenant convention « assistance à la passation des marchés publics »

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention « assistance à la passation des marchés publics » suite à l'évolution des tarifs du service décidée par la COR dans son conseil du 29.06.2022.

- 5) Suppression poste adjoint technique et animation et mise à jour du tableau des effectifs  
Vu l'avis favorable du comité technique, le conseil municipal décide la suppression des postes d'adjoint technique service cantine (6.50/35<sup>ème</sup>) et d'adjoint d'animation service garderie (11.50/35<sup>ème</sup>) suite à la création des nouveaux postes au 14.06.2022.
- 6) Remboursement frais sortie du conseil municipal des jeunes (CMJ)  
Le Conseil Municipal des Jeunes s'est rendu à Lyon le vendredi 8 juillet pour visiter l'hôtel du Département en présence de Colette DARPHIN et Annick LAFAY  
Le transport a eu lieu en train. Myriam GIRARD a avancé le règlement des billets de train qui s'est élevé à 136€.  
Le conseil municipal autorise le remboursement à Mme GIRARD Myriam pour la somme de 136€ à l'appui des justificatifs d'achat.
- 7) Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)  
Par mail en date du 19.10.2021, la Préfecture rappelait l'instruction relative à la mise en oeuvre obligatoire du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et nous demandait de bien vouloir leur communiquer la délibération relative à sa mise en place dans notre collectivité.  
Le conseil municipal décide la mise en place du RIFSEEP qui se compose d'une part fixe : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) fixée selon le niveau de responsabilité et d'expertise dans l'exercice des fonctions versée chaque mois et d'une part d'un complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir versé en décembre après l'entretien individuel.  
Le montant des indemnités est fixé par l'autorité territoriale, le maire
- 8) Questions diverses  
\*en raison des conditions liées à la sécheresse et suite à un entretien avec M. le Sous- Préfet et un responsable du service de la DDT69, M. le maire propose de mettre en place des affiches de prévention des feux de forêt  
\*lotissement Les Bruyères : le permis d'aménager est en cours d'instruction  
\*des devis vont être demandés pour la partie maîtrise d'œuvre du parking de la salle des fêtes  
\*un devis a été demandé pour l'installation de 2 aérothermes eau chaude pour le chauffage de la salle des fêtes, un autre devis est en attente, une subvention de la Région « économie d'énergie » sera demandée pour cette installation  
\*une demande sera faite auprès du Syder pour une modification des horaires d'extinction nocturne en période estivale afin de réaliser des économies d'énergie  
\*arrosage : M. le maire a demandé aux agents techniques que l'arrosage des fleurs soit fait 2 fois par semaine au lieu de 3 suite aux arrêtés Préfectoraux et dit qu'il faudra envisager l'acquisition d'une cuve de récupération d'eau  
\*Myriam GIRARD demande où en est la réfection du goudron du stade de l'aire de loisirs, une relance et réactualisation du devis seront faites, la kermesse du Pilon a lieu dimanche 24 juillet, une sortie du conseil sera programmée le samedi 15/10, un spectacle culturel aura lieu en plein air le 24/09

\*un courrier du SESSAD (service d'Education et de soins spécialisés à domicile) l'APF France Handicap, représenté par une ergothérapeute, une éducatrice spécialisée et une kinésithérapeute qui suivent un enfant en situation de handicap, a été reçu en mairie et qui sollicite le financement d'un monte-escaliers pour accéder à la cantine du restaurant.

Les devis présentés s'élèvent à 6081.75€ et 6487.20€ TTC.

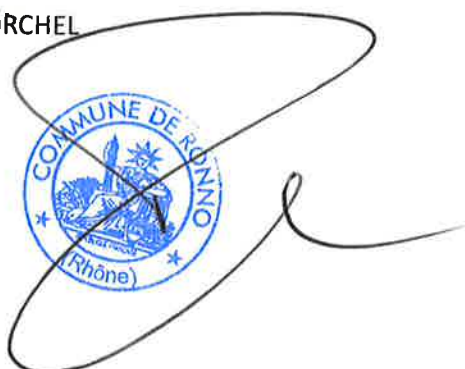
Suite à une 1<sup>ère</sup> rencontre avec ces personnes, M. le maire avait proposé que l'enfant pourrait prendre son repas dans la salle du bas du restaurant avec d'autres enfants de l'école.

En concertation avec la maman et les membres du conseil municipal présents cette solution a été retenue.

A RONNO, le 22 juillet 2022

Le Maire,

Philippe LORCHEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing flourish, is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE DE RONNO' at the top and '(Rhône)' at the bottom, with a central emblem.